



LA CHARTE EDUCATIVE DE CONFIANCE



Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants mais ont besoin du concours des institutions scolaires. C'est pourquoi, dans l'école catholique, une démarche éducative réussie repose sur la collaboration confiante de l'équipe éducative, des familles et des élèves afin que l'école soit, pour les enfants et les jeunes, un lieu de plein épanouissement. Cela requiert des attitudes communes à l'ensemble des acteurs, la création pour l'établissement des conditions nécessaires à cette collaboration et la reconnaissance des responsabilités respectives, pour permettre aux parents et aux élèves de ne pas être des usagers passifs, mais des acteurs engagés.

DES ATTITUDES COMMUNES

- Reconnaissance et respect par tous des compétences respectives de chacun.
- Désir d'écoute et de dialogue.
- Refus des a priori et des jugements de valeur.
- Loyauté, transparence, voire confidentialité dans les échanges.

CRÉATION PAR L'ETABLISSEMENT DES CONDITIONS NECESSAIRES A CETTE COLLABORATION

- Accueil personnalisé de chacun, dès l'entretien d'inscription.
- Identification par l'établissement de la personne référente avec laquelle famille et élève peuvent être régulièrement en lien.
- Mise en place de temps et de lieux de concertation (conseil d'établissement, réunion d'Apel...), associant l'ensemble des acteurs, pour les choix éducatifs, pédagogiques et organisationnels de l'établissement.
- Organisation de la représentation des parents dans les conseils de classe, conseils de discipline...
- Information régulière de l'ensemble de la communauté éducative sur les évolutions du système éducatif, des programmes scolaires et sur les projets et activités de l'établissement.
- Modalités de suivi et d'évaluation de chaque élève et d'accompagnement à son orientation.

UNE CORESPONSABILITE EDUCATIVE

- Collaboration pour réfléchir aux valeurs à faire vivre à l'école et en famille pour préparer enfants et jeunes à la vie sociale et citoyenne.
- Collaboration équipe éducative/parents/élèves pour le suivi du travail scolaire.
- Collaboration équipe éducative/parents/élèves pour le comportement des enfants et des jeunes : respect des règles communes et engagement dans la vie collective.

Cette relation confiante se vit dans les cadres fixés par les documents de référence que sont :

- Le projet éducatif qui fixe les orientations pour l'ensemble des acteurs de la communauté éducative.
- Le projet d'établissement qui précise à tous les modalités concrètes de sa mise en œuvre.
- Le règlement intérieur qui détermine les règles nécessaires à la vie commune.

Ces divers documents, élaborés, en communauté éducative, sous l'autorité du chef d'établissement, appellent l'adhésion de chacun. Ils sont présentés et remis lors de l'entretien d'inscription pour vérifier que le projet parental d'éducation et le projet personnel de l'élève peuvent bien s'inscrire dans les visées éducatives de l'établissement. Pour manifester cette adhésion, famille et élève apposent leur signature sur le présent document en confirmant l'inscription.

Ces signatures attestent la volonté commune à l'ensemble des acteurs – équipe éducative, parents, élèves – de participer, chacun dans son rôle propre, aux engagements éducatifs communs, pour aider chaque enfant et chaque jeune à s'épanouir et à grandir.

Date :

Le chef d'établissement

Les parents

L'élève

CONFIANCE RÉCIPROQUE

ÉTABLISSEMENT	FAMILLE	ÉLÈVE
Faire confiance aux familles, porter attention à la responsabilité parentale, solliciter l'autorité des parents, aider les familles, si nécessaire, à exercer leurs responsabilités.	Faire confiance à l'établissement, à l'ensemble des personnels et des bénévoles. Reconnaître l'autorité du projet éducatif, du projet d'établissement, du règlement intérieur.	Réfléchir à la façon dont le cadre éducatif donné en famille, d'une part, et à l'école, d'autre part, l'aide à construire ses repères.
S'interdire tout préjugé, tout jugement de valeur. Privilégier le dialogue et l'échange.	S'interdire tout préjugé, tout jugement de valeur. Privilégier le dialogue et l'échange.	S'interdire tout préjugé, tout jugement de valeur sur l'ensemble des éducateurs.
Présenter le mode de représentation des parents dans les diverses instances, la sollicitation des parents pour des activités. Présenter le rôle de l'Apel. Présenter le mode de représentation des élèves.	Prendre connaissance des activités proposées par l'Apel. S'interroger sur la capacité de répondre à des sollicitations de l'établissement, à participer à des activités.	S'intéresser au mode de représentation des élèves dans l'établissement. S'interroger sur sa capacité à participer à la représentation des élèves dans l'établissement.



VIE SCOLAIRE

ÉTABLISSEMENT	FAMILLE	ÉLÈVE
Présenter le règlement intérieur de l'établissement, ses principes, les droits et les devoirs de chacun, la nature et l'échelle des sanctions prévues en cas de transgression.	Tout mettre en œuvre pour que ses enfants respectent les règles de vie commune. Réfléchir, en famille, sur la façon de soutenir les démarches éducatives de l'établissement.	S'engager à prendre connaissance du règlement intérieur et à le respecter.
Préciser ce qui, en dehors de l'assiduité aux cours, est rendu obligatoire par le projet d'établissement (par exemple : sorties scolaires, stages, animation pastorale...).	Préciser à son enfant ce qui n'est pas négociable dans le cadre des obligations liées au projet de l'établissement.	Prendre conscience des obligations inscrites dans le projet de l'établissement et s'engager à les respecter.
Préciser ce qui peut être proposé en dehors des activités obligatoires comme propositions facultatives.	Encourager son enfant à participer le plus largement possible à toutes les activités proposées par l'établissement.	S'engager à bien comprendre la nature des propositions et à prendre un temps de réflexion avant de dire non.



INSTITUTION
**NOTRE DAME
DES ANGES**

Fraternitatem diligit

INSTITUTION NOTRE DAME DES ANGES

Ecoles - Collège - Lycée - CPGE

Etablissements catholiques privés sous contrat

4, rue du Bruille - 59230 Saint-Amand-les-Eaux

Tél : 03 27 48 14 44 - E-mail : accueil@nda59.fr

www.nda59.fr

DOSSIER D'INSCRIPTION 2022-2023 – Fiche de renseignements

L'enfant

Nom : Prénoms :

Sexe : F ☐ M ☐

Né(e) le : __/__/20__ Lieu de naissance :

Nationalité

Adresse chez M. et Mme ☐ Mme ☐ M. ☐

Nom et prénom :

Rue :

Commune : Code Postal :

Etablissement d'origine : Classe de :

Adresse :

La mère

Nom marital: Nom de jeune fille :

Prénom : Date de naissance : __/__/__ Profession :
code C.S.P :

☎ Maison : ☎ Travail : ☎ Portable :

Courriel :@.....

Mariée ☐ Divorcée ☐ Concubinage ☐ Autre ☐

Adresse (uniquement si différente de celle de l'enfant)

Rue :

Commune : Code postal :

Le Père

Nom : Prénom :

Date de naissance : __/__/__ Profession : code C.S.P :

☎ Maison : ☎ Travail : ☎ Portable :

Courriel :@.....

Mariée ☐ Divorcée ☐ Concubinage ☐ Autre ☐

Adresse (uniquement si différente de celle de l'enfant)

Rue :

Commune : Code postal :

Dans le cas où les parents sont divorcés ou séparés, veuillez cocher la case ci-contre ☐
En précisant à qui adresser les factures : père ☐ mère ☐
L'enfant est-il en garde alternée ? oui ☐ non ☐

Régime envisagé : ☐ Externe ☐ Thermos

☐ Demi-pensionnaire (à partir de 3 repas par semaine) :

☐ Lundi

☐ mardi

☐ jeudi

☐ vendredi

Données personnelles (veuillez inscrire les noms et prénoms des frères et sœurs)

Fratrie

	NOM ET PRENOM	ELEVE DE NDA	Si OUI : CLASSE	ANCIEN ELEVE
①		☐		☐
②		☐		☐
③		☐		☐
④		☐		☐
⑤		☐		☐
⑥		☐		☐

Dossier d'inscription T^{ale} - Fiche pédagogique

<u>NOM</u> :	<u>Prénom</u> :
<u>Etablissement d'origine</u> :	

Options obligatoires				
LVA	☐ Anglais ☐ Allemand	LVB	☐ Allemand ☐ Anglais ☐ Espagnol	
Spécialités (il y en a <u>deux</u> à choisir obligatoirement) – 6 heures hebdomadaires par spécialité				
☐ Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ☐ Humanité, littérature et philosophie ☐ Langues, littérature et culture étrangère ☐ Langues, littérature et culture étrangère Monde Contemporain ☐ Mathématiques ☐ Numérique et sciences informatiques ☐ Physique-chimie ☐ Sciences de la Vie et de la Terre ☐ Sciences Economiques et Sociales ☐ Arts (mention Arts plastiques)				
Options facultatives non obligatoires (une case par bouquet maximum)				
Bouquet 1	et/ou	Bouquet 2	et/ou	Bouquet 2 (3 h/sem)
☐ Section Euro 2h Anglais/SVT ☐ EPS facultatif 3h ☐ LVC espagnol 3h		☐ Latin 2h ☐ Grec 2h ☐ Latin et grec 4h		☐ Maths complémentaires ☐ Maths expert ☐ Droit et Grands enjeux du Monde contemporain (DGEMC)

Activités périscolaires	
☐ Cours de Mandarin	☐ Elnon junior (soumis à un dossier d'inscription)
<u>Souhait particulier</u> :	

Nous vous rappelons que votre dossier doit comprendre

- La copie des deux derniers bulletins trimestriels en votre possession
- Une lettre de motivation de l'élève

Après étude de votre dossier, vous serez contacté(s) quelle que soit la réponse.

Signature des parents

Signature de l'élève

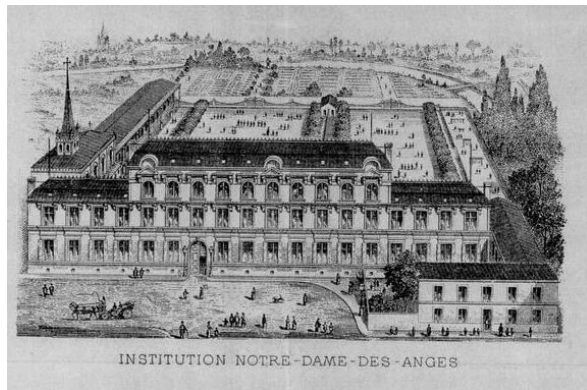
« Choisir la fraternité », un héritage à cultiver pour demain

Un établissement catholique ...

Fondé en **1851**, l'Institution fait partie de l'Enseignement catholique et travaille en lien avec les autres établissements catholiques diocésains.

L'Institution accueille tous les élèves de l'Amandinois dont les familles souhaitent lui confier la formation et l'éducation, **quelle que soit leur situation familiale, sociale ou religieuse**.

Elle demande à chacun (enseignants, personnels, familles, élèves) de **respecter le caractère propre** de l'établissement qui se traduit dans des projets concrets, inspirés de l'Evangile, dans les domaines pédagogique, éducatif et pastoral.



Privé, en association avec l'Etat



En **contrat d'Association avec l'Etat depuis 1965**, l'Institution participe, en complémentarité avec les autres établissements d'enseignement, à l'effort de formation nationale et met en œuvre les orientations définies par le Ministère.

Si l'Etat et les **Collectivités Locales** (Conseil Général pour le collège et Conseil Régional pour le lycée) assurent l'essentiel du fonctionnement de l'école (rémunération des enseignants et subventions de fonctionnement), **les familles contribuent financièrement** à la vie matérielle de l'Institution (notamment pour tout ce qui concerne l'immobilier : rénovation, entretien et construction des bâtiments – achats de matériel) et à son caractère propre.

Qui accueille l'élève comme une personne

Pour aider votre enfant dans son entrée au collège ou au lycée, notre Institution met en œuvre et promeut des **liens constants entre l'établissement et les familles, de personne à personne** :

- × par des **informations régulières** sur des outils identifiés: carnets de notes, bulletins avec les appréciations des professeurs;
- × par des **rencontres parents - élèves - professeurs**, pour voir ensemble: ce qui va bien, les difficultés, les moyens d'y remédier.
- × par une **disponibilité des responsables** qu'il ne faut jamais hésiter à contacter:
 - ✎ Le chef d'établissement, **M. TAVERNE**
 - ✎ L'accueil ou le secrétariat, **Mmes VEQUE et EVRARD et Mme MOREAU**
 - ✎ La comptabilité et le service des familles, **M. NEYDER et Mme LAURENT**
 - ✎ La vie scolaire, **Mme POGY, MM. DEREGNAUCOURT et PAPI**
 - ✎ Les responsables pédagogiques de niveau, **Mmes GABORY, LEFEBVRE, LEROUGE, DUMEZ et M. BRUNEAU**

L'A.P.E.L (dont la Présidente est **Mme Maud DECARPENTRIES**) est au service des familles. Elle est heureuse d'accueillir au sein de l'Association de parents, toutes celles et ceux qui souhaitent prendre une part active dans l'établissement (Commissions de sécurité, de cantine, de pastorale, correspondants de classe), **Bureau de Documentation et d'Information, Conseil d'Etablissement...**



Association des **P**arents de l'**E**nseignement **L**ibre.

ANIME :
à agir.

c'est-à-dire donne du mouvement, pousse



AIDE les autres : Parents, Elèves,
Enseignants.

AFFICHE ses convictions.

PARTENAIRE à part entière dans la
Communauté éducative.

PARTICIPE à la Vie de
l'Etablissement

ENSEMBLE et non individuellement
nous pouvons réaliser des avancées dans le
domaine de l'Education de nos jeunes.

ETAT d'ESPRIT : tenons-le en éveil, en
répondant régulièrement aux questions : qui
sommes-nous ? Que voulons-nous faire ?

EVANGILE : notre Association s'inspire de

toutes les valeurs évangéliques.

LOCOMOTIVE Nous devons jouer le rôle d'un élément moteur dans l'Institution par notre présence
dynamique, notre dévouement fidèle, notre action efficace.

*L'Association a besoin de membres tels que catéchistes, parents-correspondants de classe, et aussi de
membres actifs pour l'animation de fêtes et kermesse. Sachez que vous serez toujours les bienvenus.*

Les Transports scolaires

① - Vous êtes collégiens ou lycéens et vous pensez avoir la gratuité du transport

⇒ Connectez-vous sur le site : www.transvilles.com ou sur www.arc-en-ciel2.fr pour consulter la liste des communes prises en charges.

- ②  Les élèves voyageant sur les **lignes arc en ciel** se connectent sur le site www.nord.transportscolaire.hautsdefrance.fr.
-  Les élèves **en situation de handicap**, feront leur inscription en ligne directement sur le site transportscolaire-handicap.lenord.fr
-  Les élèves qui dépendent de **transvilles** feront leur inscription directement sur le site <http://www.transvilles.com>

Veuillez noter que ces démarches ne doivent pas être faites avant l'ouverture de la campagne, soit début juin sinon vous risquez de vous inscrire sur la mauvaise année. Toutes ces informations vous seront communiquées en temps utiles par l'établissement.

- ③ **Les prises en charge seront envoyées par transvilles ou la Région aux familles**, par voie postale ou par courrier électronique avec toutes les indications sur la marche à suivre pour retirer la carte auprès du transporteur.

④ Prise en charge par les autocars:

Les élèves sont déposés le matin et repris le soir à l'arrière du collège (les familles se renseignent dans leur commune ou auprès des transporteurs des horaires et lieux de passage).

- ⑤ **Arc en ciel** accorde les **prises en charges automatiquement** d'année en année **jusqu'à la fin de la 3ème (et de la 2de à la terminale)**.

Par contre, la demande est à refaire **chaque année** auprès de **transvilles**.

- ⑥ **Votre commune n'est pas prise en charge ni par transvilles, ni par la Région**, votre enfant peut **utiliser les transports en commun, moyennant paiement** : **prendre contact avec les transporteurs**.



www.trains-horaires.com



<http://www.siturv.fr> <http://www.arc-en-ciel2.fr/>

BOURSES NATIONALES LYCEE

A titre indicatif pour l'année 2020-2021, ce sont les ressources de l'année 2019 (avis d'imposition 2020) qui sont prises en compte pour l'attribution.

Nombre d'enfants à charge	Echelon 1	Echelon 2	Echelon 3	Echelon 4	Echelon 5
	Bourse annuelle: 441,00€	Bourse annuelle: 540,00€	Bourse annuelle: 639,00€	Bourse annuelle: 735,00€	Bourse annuelle: 831,00€
Revenu Fiscal de référence à ne pas dépasser					
1	18 606	14 728	12 508	10 088	6 270
2	20 036	16 069	13 645	11 004	6 967
3	22 897	18 746	15 920	12 839	8 360
4	26 476	21 426	18 194	14 674	9 752
5	30 054	25 443	21 606	17 425	11 842
6	34 349	29 459	25 018	20 178	13 934

Les pièces à fournir seront :

- Un avis d'imposition de 2021 sur les revenus de 2020,
- Une procuration (modèle fourni) autorisant le directeur à percevoir les sommes et à les reverser.

Tous les dossiers seront à remettre à la secrétaire de direction, Mme Carole Moreau) aux dates qui vous seront précisées ultérieurement.

➔ les dossiers pour 2021-2022 sont établis de avril à septembre 2021. (demander un dossier dans l'Etablissement actuel)

FICHE DE SITUATION RELIGIEUSE

(Pour assurer le respect de chacun)
Ne pas compléter pour une entrée en Terminale.

LES PARENTS :

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Tél fixe : _____ Tél portable : _____ Mail : _____

L'ELEVE :

Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____ Niveau : _____

EST CATHOLIQUE ☐

N'EST PAS CATHOLIQUE ☐

(1) *Choix obligatoire*

1 – A reçu le baptême : oui ☐ non ☐

Si oui : date : lieu :

Si non : Demande le baptême
oui ☐ non ☐

2 – A fait la Première Communion

oui ☐ non ☐

Si oui : date : lieu :

Ou prévu le : lieu :

Si non : Demande la Première Communion
oui ☐ non ☐

3 – A fait la profession de foi : oui ☐ non ☐

Si oui : date : lieu :

Si non : Demande à faire la profession de foi
oui ☐ non ☐

avec NDA ☐ En paroisse ☐

4 - A fait la confirmation : oui ☐ non ☐

Si non : Demande la confirmation

oui ☐ non ☐

avec NDA ☐ En paroisse ☐

S'inscrit en catéchèse ☐

ou

Culture religieuse ☐

Et vous parents :

- 1 – Souhaitez-vous animer un petit groupe de KT **le mardi matin** ? oui ☐ non ☐
(Tout est préparé pour vous avec un accompagnement personnel si nécessaire)
- 2 – Souhaitez-vous animer un groupe de culture religieuse ? oui ☐ non ☐
(Tout est préparé)

Fait à Saint-Amand-les-Eaux, le

Signature des parents

Signature de l'élève

MANDAT de Prélèvement SEPA

Référence Unique du Mandat



INSTITUTION
**NOTRE DAME
DES ANGES**

Nous vous rappelons que vous retrouverez votre référence de mandat (RUM) sur chacune de nos factures.

Mandat de
prélèvement
SEPA



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez OGEc NOTRE DAME DES ANGES à envoyer des informations à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de OGEc NOTRE DAME DES ANGES.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

Identifiant du créancier (ICS) : FR40ZZZ478858

Débiteur

Votre Nom

Votre
adresse

CP/Ville

France

IBAN

BIC

A

Créancier

OGEc NOTRE DAME DES ANGES

4 rue du Bruille

59733 ST AMAND LES EAUX CEDEX

France

Paiement : ☒ Récurrent/répétitif ☐ Ponctuel

Le :

Signature :

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Veuillez compléter tous les champs du mandat.



Merci de coller votre relevé d'identité bancaire RIB

A nous retourner dûment complété

REINSCRIPTION année scolaire 2022-2023 COLLEGE et LYCEE

FICHE DE REINSCRIPTION

- A vérifier (correction éventuelle en rouge)
- Signer et joindre au dossier

AVIS D'IMPOSITION 2021

- Photocopie de l'avis d'imposition 2021 sur revenus 2020 (sans avis d'imposition, la catégorie D sera appliquée).

CONTRAT DE SCOLARISATION
2022-2023

- A Lire impérativement
- A Dater et signer

CHEQUE D'AVANCE

- un chèque d'avance sur scolarité de 150 euros .
(obligatoire pour les 2 premiers enfants d'une fratrie et déduit de la 1ère facture)
- A l'ordre de OGEC NDA